

Séance du Conseil d'Administration en date du 13 octobre 2022

Délibération n° 2022-30 – Elections des membres du comité électoral consultatif

Vu l'article D719-3 du code de l'éducation,
Vu les statuts de l'INSA Hauts-de-France,
Vu le règlement intérieur de l'INSA Hauts-de-France,
Vu les candidatures présentées en séance du conseil d'administration,

Considérant que 21 membres sur les 32 membres ayant voix délibérative étaient présents ou représentés, qu'ainsi le quorum était atteint,

Sont élu.e.s à l'unanimité des suffrages exprimés (21 voix pour) parmi chaque liste représentée au conseil d'administration pour siéger au comité électoral consultatif :

Pour le collège des Professeurs des universités (A)

M. Fethi Aloui
M. Mohamed DJEMAI

Pour le collège des Autres enseignants-chercheurs ou enseignants (B)

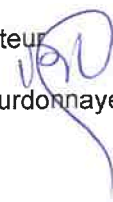
M. Mickael BOCQUET
Mme Jamila RAHMOUN

Pour le collège des Personnels BIATSS (C)

Mme Laurence BARA

Pour le collège des Usagers (D)

Sièges vacants

Le Directeur

Armel de la Bourdonnaye